VENTES A L'ENCAN

## Macon&Kernaghan

ANNONOR JUDICIAIRE. Splendite Propriété Commerciale

GRAND BOULEVARD,

**OU SONT SITUES LES** EMPLACEMENTS DE CHOIX

Ayant un avenir comme aucune avenue dans le pays. La Bâtisse en Briques à Quatre Etages.

Nos 1008 et 1010 rue Canal, Entre la Place de l'Université et la rue S. Remparts.

Cour Civile de District pour la Parsisse d'Orléans-No 54,538. DAR MACON & KERNAGHAN

DAR MACON & KERNAGHAN-W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 1838 rue Carondelet —JEUDI le ler juin 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enché, é unblique en vertu d'un ordre daté le 28 avril 1899, de l'Hon. Fred. D. King Juge de la susdite Cour Division B dans l'affaire ci-dessus intitulés, la suivante décrite propriété à sa-voir.

voir:—
La splendide bătisse en briques à quaire
étages Nos 1008 et 1010 rue Canal, dans le
Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal Commune, rud Remparts et la Place de l'Université (autrefois

patts et la Piace de l'Université (autrefois rue Dryades).

Le lot de terre cet la moitie la vius piè de la Piace de l'Université d'un lot de terre désigné par le No 66 de l'îlet No 6 sur un pian de Jos. Pilié, voyer de ville, le 12 mai 1819 et dépose en l'étude de Michel DeArmas, alors un netaire en cette ville, le 12 juin 1819. Ledit lot ou portion de terre ayant, en mesure française, 27 pieds de face à la rue Canal sur 120 pieds de profondeur, laquelle est en mesure américaine, 28 pieds 9 pouces 2 lignes de face sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

La propriété sur ce grand boulevard est la meilleure que l'on puisses trouver pour occupation ou placement dans cette ville. Tous les chemins conduisent à la rue du Canal. C'est le grand centre et el a propriété n'importe da lue stabilité et un avenir c'est sur la re du Canal. Plus la Nouvelle Orléans deviendra grande et prospère, plus les propriétés de la rue Canal augmenteront de valeur Les capitalistes trouverout ici toutes les qualités, executielles pour un placen ent de premier ordre. Pour occupation où se trouve-tri de plus grands avantages peur les marchantes éaes giques et vivantes.

Termes et Conditions.—Un tiers du plus Comptant, à l'option de l'acquéreur la balance à 1. 2 et 3 ans de crédit, pour des bilk ts spécialement garantis par hypothèque et lien de Comptant, à l'option de l'acquéreur la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, pour des billets apé calemeit garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 6 0/0 par an d'intélét de la date de l'adjudication ju qu'au paiement final, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets.

Les améliorations doivent être conservées assurées et la poite transférée au porteur ou aux porteurs des billets, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1899, en sus et au dessus du prix de l'adjudication.

10 0/0 comptant du prix d'achat serent requis de l'acquéreur au mement de l'acjudication.

ou. Acte de vente pardevant J. J. Won fe. no-sire, incluant les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur. 30 av-30-mai 7 14 21 28-juin 1 ANNONUE JUDICIAIRE.

## VENTE EN PARTAGE Meubles de Bureau

Pompes, Outils, Ustensiles

### MACHINES.

Mme Mary C. Killeen va Thomas Killeen et al Cour Civile de District pour la paroisse d'Or léans.—No 58,327. DAR MACON & KERNAGHAN — W. A.

KERNAGHAN Bucancanteur. — Bureau,

No 138 rue Carondelet —

LUNDI, 15 MAI 1899 A 11 heures A. M.

il sera vendu à l'enchère publique, en vertu
d'un jugement rendu le 24 mars 1899, et sigré le 30 mars 1899, par l'Hen. N. H. Rightor juge de la susdite Cour, Division D. dans
l'affaire ci dessus intitulée, et en vertu d'un
ordre date le 4 avril 1899, de l'Hop. N. H.
Rightor, juge de la susdite Cour. Division D.
dans la succession de Thomas Killeen. No
57,038 du docket de ladite tour et d'un ordre
duté le 4 avril 1899, de l'Hop. Fred. D. King
juge de la sus-tite Cour. Division B. dans la
euccession de Mme Elizabeth Killeen, No
36 540 du docket de ladite cour. la su-vante
décrite propriété, sur les lieux, sur la rue

LIBERTE Entre les rues Julie et Girod,

-CONNUE COMME-LA LIBERTY FOUNDRY

Un lot de meubles de bureau, comprenau pupitres chaises, confresort en fer. etc. Un lot d'outils, ustensils et machines, com-

Un lot d'outile, ustensils et machines, compreunt des petits outils divers coupales, machine, poulles, beuilloires, palettes, balances, grue-, poires de fer et de bois, fours presses a forée coupeur de courroie courcies, arbre moteur, soude plaques, chevalets, condes portes de fourneaux, fragments et fer en gueure, sable charbon, barres de tover grilles de fojer, roues a mains, toues de chars, plaques pour cheminée, garde-roues, linteaux, barrières, ventilateurs, cap-ules, poteaux, vieux cylindres, vieille dè le rondelle, solive de ponts, fragments de vieil acier, etc. vie: l acier. etc. Un let de modèles. Un chaval, un wagon, une jument et un

buggy. Le tout est plus spécialement détail é dens l'inventaire enregistré dans l'affaire c'dessus intulee.
Tortes ces marchandises serort vendues sans égard au prix. c'est une belle occasion rour ceux dans le métier ou pour n'importe qui en quète de marchandises de ce genre pour faire des bargains.

Le public est cordialement invité d'assister à la vente. Conditions—Comptant sur les lieux 30 av - 30—mai 7 14 jusqu'à date

AMNONCE JUDICIAIRE. Le Cottage en Bois No 820 rue Deslondes.

DAE MACON. & KERNAGHAN—W. A.

Kernaghas, encantour—Bureau 138 roe
Carondelet—JEUD is 25 msi 1899, à midi,
à la Bourse des Propriétés Fondères. No 840
rus Commune. il sera vendu à l'enchère publique en ve tu d'un ordre daté le 19 avril
1899 de l'Hon T. C. W. Eliss, juge de la
Conr Civile de District pour la Paroisse
d'Oriéans. Division A. dans la suc-sssion de
Joseph Williams, No 50,632 du docket de
ladite Cour, la suivante désrite propriété, à
asvoir eavoir.—

1º Un lot de meubles de maison se'on l'inventaire, à 10 heurs: A. M. sur les lieux. No 820 rue Desionse sur les termes du comp-820 rue Desionale sur les termes du comptant.

2º Le cottage simple en bois à un étage No 820 rue Desionde, restré de la bisquette, contenant galerie. S chambres, hargar, etc., dans le Troisième district de cette ville, dave l'îlet borné par les rues Deslonde, Dauphine et Beargonne, et lavenne Jeurdan Le lot de terre est écsigné par les los 9 et mesurant 32 piads de faoz à la rue Deslonde aur une proficade ur de 150 pieds entre 'ignes parail'èles; Dans un voisinage hatifé rrès d'une d'orbie ligne de chara électriques en fent une bonne résidence ou placement.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumers les taxes dues et expise de l'abquidication. 20 pour comptant requis au moment de la veu-e. Acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, inclusant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

23 avril—28 30—mai 7 14 21 25 VENTES A L'ENCAN.

## W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE Pour Effectuer un Pariage. PROPRIETES PAYANTES.

Cottage double 3829-3831 rue Tchoupitonlas, eneoignn: a Général Tsylor. Buvette
et résidence 3900 rue Tchoupitoulas, encoignure Général Taylor. Cottage simpie 412 rue Général Taylor, entre les
rues Water et Tchoupitoulas. Cottage
simple 135 rue Général Taylor, entre les
rues Tchoupitoulas et Annonciation. Rapportant col ective ment des loyers de blus
de \$40 par meis. Contigus au Dock
Ettyvesant, cours de charbons, fabriques
etc

n re Mme Ameria B. Weber et als vs Mme Lens Bonney et als. No 57.669 du docket de la Cour Civile de District pour la Parcisee d'Orléans, Division U.

Division U.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur L. Bureau, No. 336 rue Carondelet. Le MARDI. 16 mai 1899, a midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et. 842 rue Commund, où les plans exhirent les dimensions, conformément à un jugement de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Patoisse d'Orléans, et Division C, lequel a été rendu le 10 avril 1899 et signé le 14 avril 1999, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numératée ordonnant à William H. Fitzpatrick, encanteur, d'aunoncer et de vendre à l'enchère publique, au dernier et plus haut enchérisseur, la suivante décrite propriété, à savoir:

la suivante décrite propriété, à savoir:

1º Un certain lot de terre avec les bârisses, etc., etc., etc. dans le Sixième District de cette ville, désigné par le numéro 17 de l'îlet P, borné par les rues Levée. Générai Taylor. Waier et Austeriitz, mesurant 23 pieds 11 pouces et 2 lignes à la îne Levée, sur 90 pieds et 9 pouces de profondeur et face à la rue Général Taylor, de taquelle il forme l'encoignure et 36 pieds 7 pouces et 6 lignes en largeor dans le fond et 90 pieds de profondeur sur la ligne oppoéée.

2º Un iot de t-ire avec les bâtisses, etc., étué dans le Sixième District dans l'îlet No 3, Fanbourg St Jo-eph ou îlet No 119 nouveau plan, lequel est borné par les rues Levée eu Tchoupitulas Penistos, Général Taylor et Jersey. Ledit lot est désigné par le No 10, et mesurant 30 pieds de face à a rue Levée, 29 pieds 5 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur sur une ligne le séparant qu'ot No 11 de 122 pieds 2 pouces et 3 lignes et sur la ligne du côté opposée de cent dix huit pieds trois pouces.

11 de 122 piede 2 nouces et 3 lignes et aur la ligne du côté opposée de cent dix huit piede trois pouces.

3º Un lot de terre ensemble avec les améliorations, etc., situé dars le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 3 Faubourg St-Joseph, et maintenant ilet No 109. vieux pian, lequel est borné par les rues Tchoupitoulas, Jersev ou Annonciation, Peniston et Gén'ral Taylor. Ledit lot est désigné comme lot No 90 et ne surant 29 pieds 6 pouces et 2 lignes de fare a la rue Tchoupitoula., 118 pieds 3 pouces sur la ligne de côté le séparant du lot No 10 et 117 pieds 4 pouces de profondeur et façade à la rue Général Taylor et formant l'enceignure desdites deux rues. Le bout de isquelle propriété est plus complètement décrit dans un inventaire pris par Fred Zengel, notaire, dans l'affaire de la succession de Nicklous Weber, le 28 mars 1899

Termes et conditions—Un t'ers ou plus ou le tout au comptant à l'optiqu des acquéreurs et abalance s'il y en a, devant être payé en un et deux ans et devant être démontré par des billets à recevoir exécutés par les acquéreurs et der la propriété vest de démontré par des billets à recevoir exécutés par les acquéreurs et a propriété vesture, avec hut pour cent par an d'intérêt sjouté la dersus de la dare jusqu'au paiem nt, par hy pothèque spécial et lien de vendeur et privilège sur la propriété vesture, avec toutes les clauses neuelles d'honoraires d'avocat et assumancés, et l'acquéreur devant déposer entre les mains de l'encanteur dix roux cent [10] du prix d'achat au moment de l'adiudication et asanner le paiement en rus et au dessue du prix d'achat le prix des taxes de Ville et d'Etat pour l'aphec courante.

Acte de vente inclust l'a timbre du reven nu, devant être passé pardevant Fred Zengei.

ANNONCE JUDICIAIRE

## VENTE DU SYNDIC PROPRIÉTES FONCIÈRES DÉ

VALEUR - DANS LE-Comté de Pike. Etat du Mississippi.

in re W. W. WASHRURN VI SEN No 53,286 du Dossier de la Cour Civile de Dia trict pour la paroisse d'Orléans, Division C. trict pour la paroisse d'Orieans, Division C.

DAR W. H. FITZPATRICK, encanteur, Encan 336, rue Carondelet, la JEUDI, 18 mai 15-99, à midi, devant les pertes de la Cout Civilé de Distriet pour la paroisse d'Orieans, située prés de la rue de Chartres, et entre les rues 8t-Pierre et Ste-Anne, conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, nge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orieans, Division C, daté, rendu et signé le 11 avril 1899, dans l'affaire ci-sesand intitulée et numérotée, et ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci sprés décrite, à asvoir.

19 La moité ouest du quartier nord-ouest de la section trente et nue (31), township trois (3), range neut (9) est. (4 la moitié nord du quartier sud-ouest de la section trente (30), tewnship trois (3), tange neut (9) est. contenant en tout cent soixante sores (160) olus ou moites de nartier Sud-Ouest

est. contenant en tout cent soixante acres (160) nius en moins

2º La moitis Sud du quartier Sud Onest de la section numéro vingt-huit (28) dans le township numéro trois (3) Est dans le comté de Pike. Etat du Mississipi. étant la même propriété acquise par W. W. Washburn insolvable, de Thos. A. Ferguson, le 12ms tour de décembre 18m4. N. E. Upton et Richardson Soule, avocats du avadic.

syndic.
Termes et conditions -- Comptant sur les lieux cu plus haut en hériesseur Acte de ven te pardevant R. P. Upton, notaire.
16 avril -- 16 23 30 -- u ai 7.14 15 16 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE. Deux fort jolies résidences

-DANS LES-Premier et Quatrième Districts DE CETTE VILLE

Nos 1530-1532, rue Erato Entre les rues St Charles et Prytanée, berné par la rue Thalie et

No 2519 rue Constance, Entre les rues Seconde et Troisième, borne par la rue Magasins. In Resuccession de George Moritz Kern, N

8890 de la Cour Civile de District pour le Paroisse d'Orléans, Division 'A' et In Re succession de George Moritz Kern et An na Maria Kern, conselidée, Nos 8890 et 58,492 de la Cour Civile de District pou la Paroisse d'Oricans, Division 'A'. DAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur

DAR W. H. FUTZPATRICK. Encanseur—
Bureau No 336 rue Carondelet—JEUDI.
le ler juin 1899. à midi, à la Beurse des Propriétés Foncières, No 840 et 842 rue Commune, où les plans exhibent tous les détaits et renseignements, conformément à deux ordres céparés de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la parosse d'Orléans, Division A. le premier rendu dans la successaion de George Moritz Kern. No 8890 du docket de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A. et daté étaigné le 24 avril 1899, es le deuxième rendu dans la succession de George Moritz Kern et Anna Maria Kern. consolidé Nos 8890 et 58,492 du dossier de la Ceur Civile de District ppur la parmisse d'Orléans, Division A et daté et signé le 26 avril 1899, le tout ordonnant William Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et de venfre à l'enchère publique, an plus haut énohérieseur, la suivante décrite propriété, à asvoir.

1º Un certain lot de terre ensemble avec

risecur, la suivante décrite propriété, à savoir 1º Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues clonstance (surrefeis Live "als) Troisième. Deuxième et Magasin, et désigné comme lou numéro quatoras (14) sur un p an dressé par W. Thesaton Thompson, voyer, le 22 mai 1841, déposé en l'étude de Louis T. Catre, ancien netaire en cette ville, comme par le même numéro sur le plan No 95 en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville. Le dit let meeurant trente pieds (30°) de face à la rue Constance, entre les rues Deuxième et Troisième aur cent vingt pieds (120°) de profoudeur entre ligues parallèles, messuré américaine. Les améliorations consistent en un cettage simple, portant le numéro municipa.

VENTES A L'ENCAN-

2519 rue Constauce, entre les rues Deuxième et Troisième, contenant & chambres, vestiule, galeries, dépendances, barrière en fer, pavage Schillinger, citerne, etc.

1º Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné, par les rues Erato. St Charles (actrefois Nayades), Prytanée et Thalie. étant la demie la plue près du lot No 6 d'un lot désigué par le numéro sept, sur un plan déposé en l'étude de High K. Gordon, ancien notaire en cette ville. Ladite portion de terre mesurant trente [30] pieds de face a la rue Erato eur cent-vingt [120] pisds de profondeur le touten mesure française. Les améliorations consistent en un cotaspe double portant les numéros mun cioaux 1530-1532 rue Erato entre l'avenne St-Charles et la rue Prytanée, contenant 7: chambres de chaque côté, galeries, hangars, citernes, barrières en fer pavage schillenger, etc.

Termes et conditions—Au plus haut enchérieseur, aux permes de un tiers on plus comptent à l'avenne de l'acquereur ou les acqué

fer, pavage schillenger, etc.

Termes et conditions—Au plus haut enchérieseur, aux termes de un tiers ou plus comptant, à l'oprion de l'acquéreur ou des acquéreurs, et la balance étant la partie à crédit, s'il y en a, devant être représentée par le billet ou les billets des acquéreurs, pavable en uu et deux ans avec 8 pour cent d'intérét ajouté là dessus de la date jusqu'au paiement, garanti par hyrothèque apériale et lien de vendeur et pivilège sur la propriété vendue; et l'acte ou les actes de vente devant contenir autes les clunes usuelles de sécurité, telles que honoraires d'avocat, le transfert de la police d'asantance, le pacte de non-alienan de etc; l'acquéreur devant déposet entre les mains de l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat au mament de l'arjudication, et assumer en plus du prix d'achat oi-dessus un paie ment des taxes d'evat et de ville dues et exigi bles jour l'année 1899. Les sotes de vente, incluant les timbres du revenu de la guerre devant être passés pardevant Joseph D. Taylor, notaire, bureax res Commune près Carondelt a. x frais dessacquéreurs.

avril 30—30—mai 7 14 21 28 29 30 31 juin 1

## Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE. John Pedelahore vs M. et Mme John Brosner. No.58,454-Cour Civile de District pour la

paroiese d'Orléans. PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J DAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J.
Soear, encanteur, bureau 813 rue Commu
ne—MERCREDI, le 24 mai 1899, à midi, il
sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse
des Propriéts Foncières de la Mouvelle-Orleans, No 717 rue Commune, entre les rues
St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement reudu le 11 avril
1899 et signé le 17 avril 1899 par l'Hon.
George H. Thésad, juge de la Cour Civile
de District, pour la Paroisse d'Orléans, Divi
sion E, dans la suivante décrite propriété, à
savoir:—

sion E, dans la suivante décrite propriété, à savoir:—
Un certain lot de terre situé dans cette paroisse, dans l'îlet borné par le Chemin de la Métairie les rues Bienville, Helena et Douane, désigné par la lettre A, mesurant 34 pieds 7 peuces 4 lignes de face au Chemin de la Métairie, 145 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne lé divisant du cimetière St-Patrick, 10 pieds de face à la rue Bouane.

118 pieds 3 pouces 1 ligne sur la ligne du ford perpendiculaire à la rue Douane en parallèles à la rue Helena et 81 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne de division du lot B ensemble avec toures les batasses et améliorations qui s'y trouvent. tions out a'v tronvent. Termes et conditions-Comptant, à l'adjudication,
Acte de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire, incluant les timbres du revou de l'intérieur, etc., aux frais de l'acquéreur.

23 svril—23 30—mai 7 14 21 24

## Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Doubles Payant dans le Sixième District. 4737 et 4739 rue Camp. A l'enorignuie de la rue Bordeaux. 4851 et 4853 rue Sud Front,

ET 4855 et 4857 rue Sud Front, Entre les rues Lyon et Upperline. FRANK SHARP JR., ET ALS., VS. OTTO EMILE SHARP. No 58,289—Cour Civils de D'atriot pour la Paroisse d'Orléans.

Entre les rues Lyon et Upperline.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger, encanteur-Bureau 134 rue Carondelet.—MARDI, le 16 mai 1899, à mid: à la Bourse des Propriétés Foncièles. 840 rue Commune, entre les rues Carandelet et Baronne, il sera vendu a l'enchère publique en vertu d'un juge neut rendu le 23 mars 1899 et signé le 29 mars 1899 par l'Égon. Geo. 4. Théard, juge de la susdite Cour Division E, dans l'affaire ci-desaus intitulée, les propriétés soivantes, à savoirsavoir—

1º Le cottage en bois situé Nos 4737 et

4739 rue du Camp, à l'encoignure de la rue Bordeaux, ilet Valence et Chestaut, dans le Sixième District de cette ville, contenant de Bordeaux, ilet Valence et Chestaut, dans le Sixième District de cette ville, contenant de chaque côté 4 chambres; hangaret citerne. Le lot de terre sur .equel les améliorations sont suuées est décrit comme un certain lot de terre dans le Sixième District de ce te ville dans l'îlet No 258, borné par les rues Bordeaux. Valence, Camp et Chestaut, mesurant 30 pieds de face à la rue Camp sur 110 pieds de profondeur entre ligues parallèles et forme l'encoignure des rues Bordeaux et Camp et étant la moitié du lot original No 7 sur un plan fait par Chas. F Zimplé, voyer, en date du 18 mars 1834 et déposé dans l'étude de Louis T Calie, ancien notaire en cette ville.

2º Le double cottage en bois Nos 4851 et 4853 rue S. Front, coatenant de chaque côté 3 chambres, hangar, citerne, etc. Ce lot de terre eat décrit comme une certaine portion de terre dans le dixièné District de cette ville dans l'îlet borné par les rues S Front Tchonpitouias. Lyon et Upperline, désigné par la lettre "A", sur un plan d'arcentage fait par H. C. Brown, voyer, en date du 7 avril 1899, conformément auquel dit plan il mesure 29 pieds lu ponces de face ser la rue S. Front, par 75 pieds de profondeur.

30 Le double cettage en bois, Nos 4855 et

conformément auquel dit plan il mesure 29 piede 10 pouces de face ant la rue S. Front, par 75 piede de profondeur.

30 Le double cettage en bois, Nos 4855 es 4865 rue S Front, contenant de chaque côté 3 chambres, hangar, citerne, etc. Le lot de terre est situé dans les mêmes district et liet et se joint à la propriété deuxièmement décrits, est désign— par la lettre B. eur le sædit plan par H. C. Brown, voyer, et resure 30 piede 2 pouces de face sur la rue S. Front par 75 piede de profondeur.

Toutes les propriétés ci-dessus sont des placements qui valeront.

Termes—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a, à un crédit de 1 et 2 ans ou un an, le tout au gré des acquéreurs, la portion de crédit, s'il y en a, à être représenté par les billets des acquéreurs se pour ent par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'an palement final, spécialement garant; s par privilères et lleus et hypothèques sur la propriété vendue et 5 pour cent d'housraires d'avocats en cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les amélices transfèrées au porteur ou porteurs des laxes dues et l'assomption par lea acquéreurs des taxes dues et expèlies en 1899 en plus du prix d'adjudication, 10 pour cent comtant du prix d'adjudication, 20 pour cent comtant de l'adjudication, 10 pour cent comtant de l'adjudication, 10 pour cent comtant de l'adjudication, 10 pour cent comtant de present par les acquéreurs les laxes dues et exigibles en 1899 en plus du prix d'adjudication, 10 pour cent comtant du prix d'adjudication la partir des acquéreurs.

Actes de vente pardevant Robert Legier, Raq., notaire, aux frais des acquérenre. Dinkels piel & Hart, avocare du plaignant. 8 avril — 8 9 16 23 30—mai 7 14 15 16

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de D. Negrètio. Nr. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parciase d'Orlans.—No 45.753. Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Domingo Negrotto, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pes approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. PAUL O. GUERIN, Gredier.

10mai-10 14 19

VENTES A L'ENCAN.

ANNONOE JUDICIAIRE VENTE EN PARTAGE. Cottages du Troisième District et Lots pour Batir.

Cottage en Bois No 1736 rue Marigny, entre les rues Derbigny et Roman. Cottages en bois, Nos 1467, 1463,

1455 rue Dorgenois et quatre bons lots rour bâtir, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Columbus et le Chemin du Bayou. Toutes les propriétés pi dessus devant être vendues séparément. Succession de Charles Ebert. No 14,632-Cour Civile de District pour la DAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger

rigny. Prosper et les Champs Elyceës d'après un p'an pay J. A. D'Hémécourt, veyer, le 14e jour de millet 1847, et dépodé en l'étude de Théo. Gryol, notaire en cette ville, pour référence. Ledit lot mesurant d'après ledit plan 32 pieds de face à la rue Mariguy aur une profondeur de 100 pieds 9 pouces entre ilgnes parallèles.

22 Le cottage en bois. No 1467 rue Dorgenois, encoignure Columbus, retiré de la banquette et contenant 5 chambres, hangar, citerne etc. Le lot de terre est désigné par le No 1 et est décrit comme un cett-in lot de terre situé dans l'ilet borné nar les rues Dirgenois. Broad Colombus et le Chemin du Bayou, et formant l'encoignure des rues Dorgenois et Columbus, et mesurant 32 pieds de face a 'a rue Dorgenois sur une profondeur et faça de sur la rue Colombus de 110 pieds.

32 Le cottage en bois, 1463, rue Dorgenois contigu a la propriété deuxièmement décrite, retiré de la banquette, contenant 3 chambres, hangar, cuisine, citerne, etc. Le lot de terre est dans le même District et ilet que la propriété deuxièmement décrite, est désigné par le No 2 et mesurant 31 pieds 19 poucea de face à la rue Dorgenois, la même largeur dans le fond et 110 pieds de profondeur.

42 Le bon lot pour bâtir, contigu à la propriété ci-desaus troisièmement décrite, désigné par le No 3, et mesurant 31 pieds 10 poucea 4 lignes de face à la rue Dorg nois, la même largeur dans le fond sur 110 pieds de profondeur.

55 Le bon cottage en bois 1455 rue Dorgenois, la même largeur dans le fond sur 110 pieds de profondeur.

Lus trois beaux et grande lots pour ba-

- RT-EN JOLY LOT POUR BATTR Enc. des rues Perdido et Galvez.

uccession de Mme Mary Doyle. Veuve de No 57,900—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

parotase d Orleans.

PAR DENIS & DANZIGER.—D. Danzuger.
Encanteur.—Buvean 134 rue Carondelet.
MARDI, le 30 mai 1899. a midi, à la Bourse
des Propriétés Foncières, 840 rue Commune,
entre les rues Carondeiet et Haronne, il sera
vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hen. Geo H. Théard, juge de la suedite Cour, division C, signe le 24 avril
1899, dans l'affaire ci-deasue intulée, la suivante propriété décrite, à savoir:

vante propriété décrite, à savoir:

1º Le bon cottage simple No 532 rue Galvez, eatre les rues Perdide et Gravier, ilet rue Johnson, dans le Premier District de cette ville, retiré de la banquette, contenant 3 chambres, cuisine, hangar, cite ne, etc. La cour est en partie pavée. Le lo: de terre est désigné par le No 11 de l'illet 25, et mesure 29 pieds 11 pouces et 5 rignes de face à la rue Gaivez sur 132 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur, le tout en mesure anglaise, en conformité avec un plan drissé par Louis Bringier, voyer, daté le 19 avril 1824, déposé dans les archives de D. L. McCay, anoien notaire, et comme il est aussi démostré sur un devis fait par Geo. De Armas, député veyer de ville, le 17 avril 1899. Une modeste demeure dans ph bon voisinage ou un bon placement.

ment.

2º Le beau lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné
par les rues Perdido, Galvez, Miro et Gravier
désigné par le No 1 et formant l'encolgnure
des la le le le de de la lette et mesurant 2º désigné par le No 1 et formant l'encoignure des rues Perdido et Galves et mesurant 27 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur et taça-de à la rue Galvez, et entre lignes parallèses. Le lot est eutouré d'une barrière, dans un bon voisinage et est certain d'augmenter de galenr.

bon voisinage et est certain valeur.

Conditions—Un tiers on plus comptant; la balance en 1 et 2 ans. avec 8 pour cent d'interêt par an sur les paiements différés, toutes les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant le paiement des taxes pour l'année 1899 en plus et au deseus le montant de l'adiudication; 10 pour cant comptant du prix d'achat requis au moment de l'adiudication Actes de vente usrdevant Wynne G. Rogers, notaire, sux frais des sequéreurs.

27 av-27 30—mai 7 14 21 28 à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D—No 59.045—Mme J. J. Bland et als vs Mme M. E. Edwards. Cette affaire a été ingée ce iour ci. Presents: W. S. Parserson R.-q. pour la plaignante I vy G. Kitredge Esq. pour la défendoresse. Quand, après avoir entendu l'évidence des avocats pour les deux parties, la loi et l'évidence étant en faveur de la pétitionnaire. Il est ordonné, adjugé et décrété que la défenderesse Mme Mary R. Edwards soit interdite. Jugement rendu la 26 avril 1839. Jugement signé le ler mai 1899. Signé: N. H. KIGHTOR, Juge. Pour copie conforme:

P. A. DUCOING, Député-Gressier.

The state of the s

VENTES A L'ENCAN.

# W. H. Fitzpatrick. Denis & Danziger. Geo. G. Friedrichs

ANNONCE JUDICIAIRE.

POUR EFFECTUER UN PARTAGE Résidence en briques à deux étages, No 1205 rue Royale,

Près de la rue Hopital.

DANS L'AFFAIRE DE PAUL GIARDINA
VS PIETRO CASANO. No 59,020-Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Paroisse d'Oriesne.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—
Geo. G. Friedrichs. encanteur—Bureau,
No 832 rue Commune—MAKDI, 30 mai 1899
à midi. à la Bourse des Propriétés Foncieres,
No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à
un jugement de l'Hon. John St. Paul, juge de
la Cour Cville de District. Division C, pour la
paroisse d'Orléans. rendu le 18 avril 1899 et
signé le 25 avril 1889 dans l'affaire ci de sus
intitulée, la propriété ci-apres décrite, à santitulée, la propriété ci-apres décrite, à sa-

voir: La résidence solide en briques à deux frança avec trois étages dans le fond, No étages, avec trois étages dans le fond, No 1205 rue Royale, contevant vestibule, trois grandes chambres au premier étage et galerie devant, vestibule et quatre chambres au devant. vestibule et quatre chambres au deuxième étage, avec grande manearde non finie au dessus. Dans le fond est une bâtisse en briques à trois étages contenant trois chambres et galeries, citerne, cour, pavée, etc. Le lot est décrit comme suit:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon. Hópital et Quartier, mesurant, en mesure américaine, 23 poucs et 4 lignes de face à la rue Royale sur 91 piens 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et Conditions: La moitié ou plus

revise sur 5 peres 2 pouces de prolondeur, entre lignes parallèles.

Termes et Conditions: La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur : la balance s'il y en a, a un et deux ans de crédit en billets divisés en paiements égaux, spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 010 d'intétét par an : la police d'asseurance transférée et toutes les clauses usuelles de garantie; l'acquéreur devra assumer le paiement des taxes de 1899 et faire un dépôt de 10 pour cent cemptant pour l'er la vente.

Actes de vente pardevant Philip J Patorno, Esq. N. P., aux frais des acquéreurs.

29 av -29 30-mai 7 14 21 28 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Une Action du Stock Capital de la Bourse au Coton

DE LA NOUVELLE ORLEANS. DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

DAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—
Geo. G. Friedrichs. Encanteur.— Burean
No 8:32 rue Commune. le MARDI. 18 mai
1899. à midi à lai Bourse des Propriètés
Foncières. No 840 rue Commune, il sera ven
du à l'enchère publique en vertu et conformement à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District Division C.
pour la paroisse d'Orléans, daté le —mai 1 1999
et rendu dans la succession de M. et Mme E.
L. Jeanrenaud No 58-527 du docket de ladite
Cour. la suivante décrite sécurité de valeur à

au Coton de la Nouvelle-Orleans.

Conditions—Comptant avant le transfert.

7 mai — 7 14 à date

## Paul & Gurley.

Annonce Judiciaire—Propriété dans le Second
District — Cottage avec Trois Terraise — Encognure De Soto et Gayoso—
Succession de Joseph Beaniru — No 58.991
— four Civile de District pour la Paroise
d'Oriéane—Division C.

rant 33 pieda 3 pontes 7 lignés de lai a a la ree Columbus sur une prof indeur de 127 pieda 6 ponces parallèles avec la ligne de coté des lets Nos 5 et 6.

Les descriptions et les mesules des tropité tés ci dessus deuxièmement quatrièmement cinquiemement et sixièmement quatrièmement conquiemement et sixièmement cerites étant en accord avec en pian par Artibir De atmas, daté le 24 pin 1873.

Toutes les propriètes ci désaus son bien sitées dans le propéra Tros-tème Distinct, sont certaites d'une hanase constante et prouveront d'etre de bons placements.

Conditions—Un tiers ou pins comptant la balance en un crédit de 1 et 2 an., devant etre garant par billets des acquersurs por tant 8 poor cent par an d'interêt de la date de l'acte de vente, 5 0/0 honoraire d'abect en cas de pro es et toutes les clauses ushelles des sécur ité contenue dans des actes de vente, l'acquè renr devant déposer avec l'encanteur 10 pour le count de parties des acquèreurs cet de payer les taxes de 1-839 su dessus et mé l'adjudication, devant payer les taxes de 1 evente, de de payer les taxes de 1-839 su dessus et mé l'acquère pardevant Bernard Fitche, notaire, aux Irais des acquèreurs.

The BON COTTAGE SIMPLE

No 532 rue Gaivez,

Entre les rues Perdido et Gravier

ANNONCE JUDICIAIRE - Meables d ANNONCE JUDICIA: W.F. — neurice — Maison, etc.—Successien de Joseph Beaulien — DAR PAUL & GURLEY - Athert Paul — Encantet,—JEUDI le 18 mai 1899, à 17 heures A M., sut les lieux. No 2,942 rue De Soto, en vertu d'un ordre de l'Honorabi — John St. Paul juge de la Cour Civile de Die De Noto, en vertu d'un ordre de l'Honoradie John St. Paul juge de la Cour Civile de Die-trict de la paroisse d'Orléans Division C. daté le 28 avril 1899, il sera vendu pour le compte de la susdite succession, Dossièr No 55.991: Un lot de mend'es, etc. Conditions—Comptant. 7mai—7 13 14 18

110n. 7 mai – 7 14 21 28 – juin 4 à date

ANNONCES JUDICIAIRES VENTE PAR LE SHEHEF

ANNONCE JUDICIAIRE. Splendide occasion pour les connaisseurs. Vente d'articles de porcelaine de fan-

taisie et de valeur, ornements, statuaires, etc. Joseph N. Wolfson vs Charles T. Logan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52, 101—En vertu d'un aliss writ de fieri facias à mei adressé par l'Honbrishle Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire si dessus intitulée, le procèderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux et après désignée, le LUNDI. 15 mai 1899, à 14:30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à sa voir-A. n. de la payarde voir—
A l'entrepêt Boston, No 601 Tehoupitoulas.
4 boites et 1 baril de marchandises, consistant d'un grand lot d'articles de porcelaine, ornements, divers, etc., d'après l'inventaire

ornements.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions...Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Oriéans.
Dinkelspiol & Hart, svocats pour les plai-2 mai - 2 3 6 11 14 15

GUIDE COMMERCIAL

PLOMBIER. John David Burghardt, 421 et 423 Royale atre Conti et St Louis. Téléphone 1476. PHARMACIES.

A. Mailhas, coin Royale et St Leuis. UNE DECOUVERTE.

Boucles d'breilles et diamants, 30 070 d'es compte aux acheteurs, Paiais Weinfurter Centi et Passage de la Bourse.

# ENVOYEZ-NOUN UNE PIASTRE Coujez ceste annouce, envoyez in nous avec \$1.00, et nous vous enverons frété et soumis à examen, le nouvel orgue amé-ioré, appelé AUME QUEEN EN PARILOR OBEGAN. Vous pourrez l'examiner au dépôt à fret le plus proche, et si vous le trouvez tel qu'il a été représenté, égal aux orgues vendus au détai de \$75.00 à \$100.00, vaiant plus que tont ce que vons avez déjà vu, et bien sucérieur aux orgues annoncés par d'autres, à des prix plus élevés, payez à l'agent du fret le prix de notre offre apéciale de jours \$31,75, moins la piastre envoyée, où \$30.75, plus le fret.

\$31.75 est'notre prix spécial pour 90 jours Moins de la moitié de ca que demandent les autres.
Une te le offre n'a eucore jamais été faite.
LEAUME Q.EEN est un des instruments les plus durables qui aient ismais été faits, et ses sons remarquablement doux. L'illustration montrée jui, est prise d'une photographie et donne une idée de la beauté de l'instrument. Fait de

de la beauté de l'instrument. Fait de chêne solide, il a le fini des meubles antiqués, et est superbement décoré et orné dans le dernieristyle de 1899. I.E. Acting Quiere. Propose de l'ingueur. 23 ponces de largeur et pèse 350 livres. Il contient 5 octaves, 11 jeux, ain-i dénommés: Diapason, Principal, Dulciada. Melodia. Clesta, Cremona, Bass Couller, Treble Compler. Diapason, per l'otte de l'ox Humana: 2 Octaves Con. pler, 1 Récit Ronflaut I Récit de Grand Orgue, 4 collections de tuvaux à anches aux sons résonnants d'Orchestre. I colle

este. I collection de 21 riches, mélodieuses et do 24 agréables, douces et mélodiouses auches Princ rechange et des valves du p us beau cuir. LE ACME QUE EN est pouvou d'un ministre plaqué, en biseau, de 10x14, de pédales encadrées de nickel piaque, et de toutes les ambitions modernes. Nousfourraissons gratuitement un beau tabouret d'orgae et un ilvercontient les meilleures instructions écrites concernant les organs.

GARANTI 25 ANS Avec chaque ACME QUEEN ORGAN nons expéditues de la contient les meilleures instructions écrites concernant les organs.

GARANTI 25 ANS Avec chaque ACTE QUEEN ORGAN nons expédiquations de laquelle nous nons engagones à réparer à nos trais toute partie qui le nécessit-rait. Essavez le un mois et nous vous remetrons votre argent si vous n'an étes passatisfait. 500 de ses orges aeront vendre à \$31.75. Ordonnez immédiatement. No remettez pas.

LA CONFIANCE EN NOUS EST ETABLIE. Si vous n'avez pas traité informations a notre sujet auprès de votre vousur, ecrivez a l'Aditeur de ce pambles, ou s'an Ranque Nationale Métropolitaine, ou a la Corn Exchange Nationale Métropolitaine, ou a la Corn Exchange Nationale Métropolitaine, ou a la Corn Exchange Nationale de chémin de feriou d'expresse de Chicago. Nous avons un capital de \$700,000,000. occupons entièrement un des plus grands ilets d'affaires dans Chica; o et employons près de 200 personne dans norts proppe bâtisse. Nous vendous des ORGUES à \$22.00 es aux greix les plus réduite du gros. Ecuvez pour demander un catalogue gratuit des organs superits les plus réduite du gros. Ecuvez pour demander un catalogue gratuit des organs pleants instruments de monique. Adre-se:

(Seepra, Rochmek & Co., sont emitérrement digues de commance - Editar.

SRARS, ROCEBUCK & Co., Fulton, Desplaines & Waym in Sta., CHacCAGO, ILL.

VENTES A L'ENCAN.

# Bayne & Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE. MARDI, 30 MAI 1899

Nous Vendrons A l'Enchère Publique,

Bourse des Propriétés Foncières. \$40, RUE COMMUNE, CETTE SUPERBE

## PROPRIETE FONCIERE DE COMMERCE Nos 325-327

Coin Union, A UN ILET DE LA

BOURSE AU COTON. Située dans le Centre de la Section Commerciale de Notre Ville où la Propriété Foncière est Toujours Attrayante à Cause

# de son PLACEMENT ET DE SA Valeur Spéculative.

Mme Henrietta McCauley Parker, femme de Francie Kyre Parker et als., va Waiter H. Cook, tureur de la mineure Léonie Gladys Cook.

Vente pour effectuer un partage-Sous et en vertu d'un jugement rendu et signé le 17 avril 1899 par l'Hon. N. H. Righrdr juge de la de Division D. e our Civile de District. paroise d'Oriena, il a été ordonné dans le procès en partage ci-desus intitulé, que J. L. Osorato, un encanteur dement licencié dans et pour la paroise d'Orléans, vende à l'enchère publique, après les délais nauels légaux au moment et à l'endroit ci-desus mentionne da propriété ci-après décrite.

délais haueis légant an moment et a l'endroit of descrite.

Un dertain lot de terre, avec toutes les bâtieses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages à cela aporatrenant ou en dépêndant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Pardido, Baronne ot Union, et désigné comme lot No 29 aug un plan dressé par Geo, W. Dunbar, le 7 mars 1849, et déposé omme plan No 186 es l'étude de Théodore Guyol, notaire. Ledit lot formant l'encoignure des rues : a roudelet et Union, et mesurant 25 pieds 7 pouces et 4 lignes de lague de largeur dans le fond sur une profonder et façade eur la rue Union de 160 pieds 3 p uces et 2 lignes et une profonder sur le côté contigu au lot 28 de 100 pieds.

Cosquitions Un tiers ou p'us comp'ant, et la balance en 1 et 2 ans de crédit, en billets de l'acquéreur, divisés de façon à satisfaire les vendeuis portant 6 pour cent par au d'intérêt de la date de la veute jusqu'au paiement, les billets de l'acquéreur pour les paiements différés devant être garantis par lien de vendeur « thypéthèque sur la propriété «endue, avec la ciauxe de 5 pour event boncaires d'avocaires d'a

billets de l'acquèreur pour les paiements ditférés devant être garantis par lien de vendeur

"t'hypéthèque sur la propriété vendue, avec
ta ciaute de 5 pour cent honoraires d'avocat
en cas de procès ou procédures iudictaires
pour le paiement desents billets la clause de
"non allienande" el l'abandon d'estimation
et confussion de jugement et toutes les autres
clauses usnelles et contumières de
aécurités daus les actes de vente et d'hypothèqué, ou de crédit comme bour les taxes,
assurance et tous les frais, etc., et toutes les autres provisions relatives à cela L'acquéreur devant seaumer et payer les faxes de 1899 dues
aur ladite propriété en plus et au-dassus en
prix d'achat, payer l'acte de vente (incluant le
coût des timbres de guerre) pardevant F. J
Puis, notaire et dépeser 10 peur cent avec
nous du prix d'achat au moment de l'adjudication ain de lier l'arrangement.

Le plan à la Beures.

BAYNE & ONORATO.

924 rus Commune.

27av-27-mail 7 8 14 15 21 22 23 a date

succession de filme Venve Julion Defart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroise d'Orlèane — No 58,790—Division D.—Attendu que Edward Dufart a presenté ane pétition a la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans le auccession de feu Mine Veuve Julien Durart décédée intestat; evis est par le present donne à tous ceux que cela pent concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il as serait pas fait droit à la dite pétition.

pétition.
Per ordre de la Cour
PAUL O GUERIN.
Greffi. 13 mai-13 17 22

VENTES A L'ENCAN

## Hecker & Smith.

TROIS COTTAGES SIMPLES

SEPTIEME DISTRICT.

Dans l'Affaite de la Succession de John Dunn. No 58 828 — Jour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans — Division E. Parvisse d'Oriéans—Division E.

DAE HECKER & SMITH— J Paul Hecker,
Encanteur—Bureau No 334 rue Caronleiet. JEUDI, 18 8 isin 1898 à midi à la
Bourse des Propriétés foncières No 840 rue
Commune près Baronne, en vertu de et con
formément à un ordre rendu et signé le 8 mai
1899 par l'Honorable Geo. H. Thèard, juge
de la Cour Civile de District. Division E,
dans l'affaire ci-dessus intitulée. il eera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après
décrite à savoir—

1º Trois certains lots de terre avec les

decrito à savoir
1° Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situes dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, (autrefeis appelé Carrollton) désignés sur le plan fait par Jacob Rathes architecte, le 16 décembre 1835, et découé en l'étude de William Boswell, ancien notaire, par les Nos 1, 2 et 3, dans l'ilet D, compris entre les russ Burthe, Adains, Troisième et Hillary, l'asquels d'às lots sont sontiens et meaurent computations de l'est de la control contiens et meaurent competité de la control de la control

iots Nos 2 et 3 mesurent chacun 30 pieds de face a la rue Burtles sur 120 pieds de proton deur, lesquels lois s in tormés d'une partie du l'atoriginal No 26 sur le plan de Chauce K. Zimpel, voyer, et deposé en l'étud de G.K. Springer, alicien notaire Les amélioiations coust teut en un joi cottage de 2 chambres 25. Un cert in lot de terre ensemble avec toutes les bâtismes et amélioiations qui et y convent, situé dans le Seutieme D. trict de la Nouvelle-Orléans (autrefois Carrollton) desi viné par le No 7, dans l'ilet borné par les rues Burthe, Hillary, Cher kee et Einz, lequel loi mesurant 30 pieds de face a la rue Burtne, sar 120 pieds de profondeur entre ligites paralie-les. Les améliorarions consistent d'un cottage simple continant environ 3 chambres.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la portion du crédit si y en a, devant étre garantie par den de vendeur et privilège les billets a un et deux ans, à 8 pour cent d'interiét avec toutes les clauses de sécurité. Vacquéreur assumant las taxes pour 1999 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, et faire un dépot comptant de 10 pour cent au moment de la vente. Actes de vente devant être passés pardevant Andrew H. Wilson, notaire, aux frais écas acquéreurs.

## E. A. Carrère.

ANNONOS JUDICIAIRE SUCCESSION MENCER I. COLLINS:

No 59.001—Cour Civile de Dismot pour la parousse d'Orleans. L'N vertu d'un ordre à moi adresse par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire oi-dessus parolese d'Orieste, une l'aliante di accours e vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orieste, 717 rue Commune, en cette ville, le 22 mai 1899 à midi, la propriété ci-après decrite 1899 à midi, la propriété quapres decrite à savoir:
Un certain lot de terre dans le six ème diatrict de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Najoléon, les rues Berlin. Long et Breslau, désigné comme lot no 7 et mesurant 30 pieds de face à la rue Perlin sur 180 pieds de profe deur entre lignes parallèles. Conditions—Couotant.

20 avril—20 27—mai 4.1° 22

## Paul & Gurley,

Magnifique Cheval. Bon Mulet. Baggy, Charrette, Gig, Harnaie, etc. Auccession de Louis Lethique Jr. No 58,254, Cour Civile de Distriot peur la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR PAUL & GURLEY—ALHERT PAUL Rucanteur—Bureau No 727 rus Commune—LUNDI, le 15 msi 1899, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 5015 rus Annoncia-A M., sur les lieux, No 5015 rue Annonciation.en vertu d'un ordre de l'Honorable T C.
W. Ellis, jugo de la Cour Civile de District
vour la paroisse d'Orléans, D'vision A daté
le 7 mars 1899, pour le compte de la susdite
succes-ion, il aera vendu à l'enchère:
Un ch-val, mulet, etc.
Conditious—Comptant.
4 mai—4 9 13 15

CTAT DE LA LOUISIAME—COUR OIleara—No 59,303—Division A.— Kirsch et
W-ill, ve leure oréanciera.—Ordre de Cear
—Qu'une réunion des créanciera de la raison
sociale de Kirsch et Weill omposée de Charlea Kirsch et Charles Weill, létitionnaires
dans cetre affaire, soit convoquée et tenue pardevant Char es Sanueidag Esq. notaire pubble,
en son office No 107 rus Camp, en cette ville,
commençant le lundi 12me jour de jain 1899,
à 11 houres A. M., cara le but de considérer
et déterminer sur l'application de dits pétitionnaires peur répit et dans l'intervalle que touses
procédures judiciaires contre les personnes ain
ai quella propriéré desdits dévit unaires soient
suspendues, et que Wm Andrew Co. l'as Esq
avocat, soit nomme bour reorrésenter es créanciers absents dans cette affaire.
Nonveile Orléans, 5 mai 1899.

[igné] ThOS C. W ELLIB, Juges
Péur copie conforme:

JAS D RANKIN,

Député—grefler—

7 mai—7 20—juin 5

7 mai - 7 20 - juin 5